

religieuses ou à l'érection de statues pour des membres éminents – de l'élite. On rejoint donc les considérations émises à propos des souscriptions orientales. Techniquement, les contributions ne sont pas détaillées par individu mais désignées sous des formes collectives du type « *plebs universa* » dans une affirmation du *consensus universorum*. L'autel de Narbonne envisagé *supra* entre dans cette catégorie. Il aurait fallu envisager aussi dans ce chapitre les *stipes*, à savoir les collectes des sanctuaires, reposant sur les dons de monnaie, parfois minimes, des dévots, rassemblés dans des « trésors » et utilisés à des fins collectives par les autorités religieuses. C'est un cas où le don a toutes les chances d'être vraiment spontané et libre, ce qui aurait ajouté une coloration un peu différente à la problématique. Il existait aussi, et le fait aurait mérité l'attention, des collectes effectuées officiellement par des prêtres en vue de sacrifices ou de constructions, rappelées par une formule du type *ex stipe conlata* (cf. *CIL* XII 4321 ; XIII 3106), et qui concernaient soit des dévots précis soit l'ensemble de la population. Mais la documentation en est surtout répandue dans les Gaules qui, curieusement, ne sont pas incluses dans la recherche, sinon par quelques allusions imprécises. L'autre forme que peuvent prendre les contributions des couches inférieures de la population est constituée des prestations de travail offertes pour une construction en ce particulièrement les aqueducs, les routes, ou d'autres bâtiments publics. Ce type de participation des habitants modestes à des travaux publics apparaît bien dans les sources mais est irrégulièrement répandu dans l'Empire et semble, dans plusieurs cas répertoriés, remonter à des pratiques préromaines, remployées ensuite. Autre versant de ces prestations, les corvées pour l'entretien des routes par exemple, explicitement prévues dans les lois municipales. Certes ces différents aspects de l'enrôlement des gens de toute catégorie pour les travaux publics pourraient être assimilés à de l'évergésie, mais l'interprétation en est limite. En fait, il faut reprendre le sujet du livre qui, en fait, n'est pas celui des pratiques de mécénat par les couches « unterelitären » de la population, mais leur participation, volontaire ou forcée, aux constructions et embellissements décidés le plus souvent par d'autres. La part évergétique de la documentation choisie est finalement réduite et la question préliminaire, esquivée. C'est d'un autre aspect de la vie sociale qu'il est question dans ce volume, que je définirais comme l'exploitation des couches inférieures par les couches supérieures dans des buts d'utilité publique (le plus souvent, mais pas toujours quand on pense aux dons de statues), et accessoirement des actions entreprises spontanément par les habitants pour rencontrer ces mêmes buts. Comment cet ensemble de pratiques était-il ressenti par la population ? L'auteur conclut de manière plutôt positive, à savoir à la satisfaction des personnes de contribuer à l'équipement, l'amélioration, le confort de la communauté tout entière malgré la faiblesse de leurs moyens. Peut-être, mais c'est assurément un aspect qui peut susciter sinon la controverse, au moins l'hésitation.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Benjamin HARTMANN, *The Scribes of Rome. A Cultural and Social History of the Scribae*. Cambridge, Cambridge University Press, 2020. 1 vol. relié, 15 x 23,5 cm, XXII-228 p., 8 fig. Prix : 75 £. ISBN 978-1-108-49396-3.

Trois types de recherches se rejoignent dans cet ouvrage : l'intérêt pour les appariteurs de magistrats, qui viennent d'être étudiés dans le détail par J.-M. David (*Au*

*service de l'honneur. Les appariteurs de magistrats romains*, Paris, 2019) au terme de plusieurs publications ponctuelles, celui pour la question de l'alphabétisation dans le monde romain (abordé par l'auteur compétent en matière de déchiffrement de tablettes inscrites) et celui, plus ancien, développé autour de la question des archives dans l'antiquité romaine, hors d'Égypte (citons les deux volumes intitulés « *La mémoire perdue* » édités par Claude Nicolet en 1994 et 1998). Les Scribes romains sont bien au cœur de cette convergence. Gens modestes dotés d'un savoir rare (lire et écrire), intégrés aux plus hautes sphères du pouvoir à Rome et dans les provinces auprès des magistrats qu'ils servent, proches des associations qu'elles soient religieuses ou professionnelles où ils sont employés, responsables de la rédaction des archives dans un monde où l'écrit était aussi important dans la vie aussi bien publique qu'économique, les scribes représentent une catégorie sociale un peu exceptionnelle qui leur donnait accès à des privilèges, à commencer par une solde largement supérieure à celle de leurs collègues *accensus* ou *lictor*, à continuer avec des possibilités de mobilité sociale. J.-M. David décrit en effet ainsi ceux qui officiaient à Rome (p. 223) : « Les scribes constituaient l'élite des appariteurs. Tant par les tâches qu'ils exécutaient, la position qu'ils occupaient auprès des magistrats et les membres de l'aristocratie sénatoriale, la revendication explicite et acceptée par l'opinion de former un *ordo* au sein de la cité, l'image qu'ils donnaient d'eux-mêmes et leur capacité à s'élever dans la hiérarchie des honneurs civiques, ils se définissaient comme une catégorie supérieure de citoyens dévoués au fonctionnement des institutions, en tirant dignité et responsabilité ». L'accès à l'ordre équestre de nombre d'entre eux, en particulier les *scribae* questoriens ou édiliens, en constitue un témoin significatif. Le nombre de scribes connus par l'épigraphie et la littérature et les caractéristiques de leurs tâches permettent de dresser un tableau assez complet de leurs activités et de leur place sociale, mais surtout en ce qui concerne le personnel de Rome et des magistrats principaux. Sur le plan institutionnel, ils étaient répartis en *décuries* selon le grade du magistrat qu'ils servaient. Une originalité qui a posé parfois de gros problèmes en province était le fait que les magistrats *cum imperio* n'en possédaient pas et devaient recourir à ceux de leurs questeurs, ou prendre à leur service des scribes attachés à d'autres magistrats. L'illustration de cette problématique figure explicitement dans les *Verrines* de Cicéron à propos des liens particuliers que Verrès entretenait avec les scribes à son service. Cette simple évocation du cas de Verrès montre à suffisance que les mécanismes officiels du recrutement pouvaient être complexes. S'y joint en effet la question des scribes *librarii*, considérés comme inférieurs, souvent des affranchis, davantage subordonnés au magistrat qu'ils servaient, ce qui convenait aux malversations de Verrès. On peut ainsi suivre une certaine évolution. Dans les périodes les plus anciennes, l'appartenance aux *décuries* qui constituait le cadre normal des recrutements leur assurait une certaine autonomie mais par la suite l'extension de l'empire imposa un élargissement de leur nombre et une transformation des pratiques. Les sénateurs prirent l'habitude de faire entrer leurs propres affranchis dans les *décuries* afin qu'ils y acquièrent une compétence dont ils avaient besoin pour leurs affaires. Les liens de clientèle devinrent majoritaires. B. Hartmann introduit son livre par l'image d'un « héros » de l'époque républicaine, connu de multiples sources dont Cicéron, Cn. Flavius, qui était peut-être scribe pontifical. Il se fit élire comme édile en 304 a.C. et publia le calendrier des jours fastes et néfastes, brisant ainsi le monopole de fait des familles sénatoriales dans la connaissance

des règles de procédure. Il suscita bien évidemment une forte opposition de ceux qu'il affrontait. D'autres scribes firent également la une de la politique républicaine : en 249, Claudius Pulcher, relevé de son consulat, nomma comme dictateur le scribe M. Claudius Glicia mais celui-ci fut contraint à démissionner. Ces exemples, parmi d'autres, montrent que la possession du savoir de l'écriture plaçait à l'époque les scribes dans une position particulière, détenteurs d'un contrôle des écrits officiels, qui leur donnait un certain prestige qui pouvait leur ouvrir des possibilités électorales. Mais ce type de situation disparut avec la République. Le contenu de l'ouvrage met l'accent sur l'importance de la compétence scripturale (literacy) dans le monde romain, dès l'époque étrusque. Il insiste sur l'alphabétisation dans l'éducation, dans l'administration, sur la pratique archivistique, évoquant la différence de culture entre celle des élites et celle des techniciens. Le chapitre suivant s'intéresse à l'ensemble des *apparitores* et leur place dans la société et l'administration. Ensuite l'auteur passe aux dérives sous le titre « The Profiteer », envisageant notamment les corruptions possibles de ceux qui étaient les garants des contenus légaux et judiciaires. On y retrouve les scribes de Verrès. La mobilité sociale vient apporter un éclairage spécial avec un titre plutôt méprisant « The Parvenu ». B. Hartmann décrit les différents mondes auxquels le scribe peut « parvenir » : ordre équestre et notabilités locales, avec des notices concrètes fondées sur le relevé nominal qui est procuré en annexe. Il s'attache en particulier à un certain C. Domitius Fabius Hermogenes d'Ostie dont l'épithaphe (*CIL* XIV, 4342) décrit le parcours exceptionnel clôturé par des funérailles publiques et une statue équestre. En guise de conclusion, l'auteur propose une sorte de résumé des données disponibles et cherche à établir le « modèle » classique de la fonction de scribe. Une liste complète de tous les scribes connus dans les différentes catégories de postes, accompagne le texte mais on ne peut parler de catalogue prosopographique. L'intitulé exact de la fonction est indiqué mais rien de son statut, de ses autres postes, ou d'éléments de nature sociale. On trouve aussi les indispensables bibliographie et index. Il reste à se demander si la compétence écrite des scribes n'est pas surévaluée dans cet ouvrage et si l'usage de l'écriture, qui apparaît dans nombre de documents modestes (voir notamment les publications du groupe *Ductus*) impliquant le recours à l'écrit dans toutes les phases de la vie de l'habitant, tant en économie et en politique (cf. *AC*, 76 [2007], p. 133-148 ; aussi *infra* l'ouvrage de F. Opdenhoff), qu'en vie privée ou en justice, si l'alphabétisation, notamment par l'influence de l'armée et des vétérans, n'était pas beaucoup plus répandue qu'on ne le croit dans la population au moins à l'époque impériale. Un ouvrage intéressant qui aurait pu mettre en scène davantage de cas concrets mais qui donne un aperçu original des différentes facettes de la fonction. Sur le même thème, on ne négligera pas la synthèse de J.-M. David et ses différents travaux sur les appariteurs dont le point de vue institutionnel et social donne un autre éclairage.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Peter PROBST, *Untersuchungen zum Optio. Seine Stellung innerhalb der Rangordnung und seine Funktion in der römischen Armee*. Rahden, Marie Leidorf, 2020. 1 vol. 15,5 x 22 cm, 268 p. (PHAROS, 45). Prix : 54,80 €. ISBN 978-3-86757-273-6.